

Planifier pour agir

Diversification et hiérarchisation des Pôles de mobilité
dans le Grand Besançon

Avril 2024

Le territoire de Grand Besançon Métropole

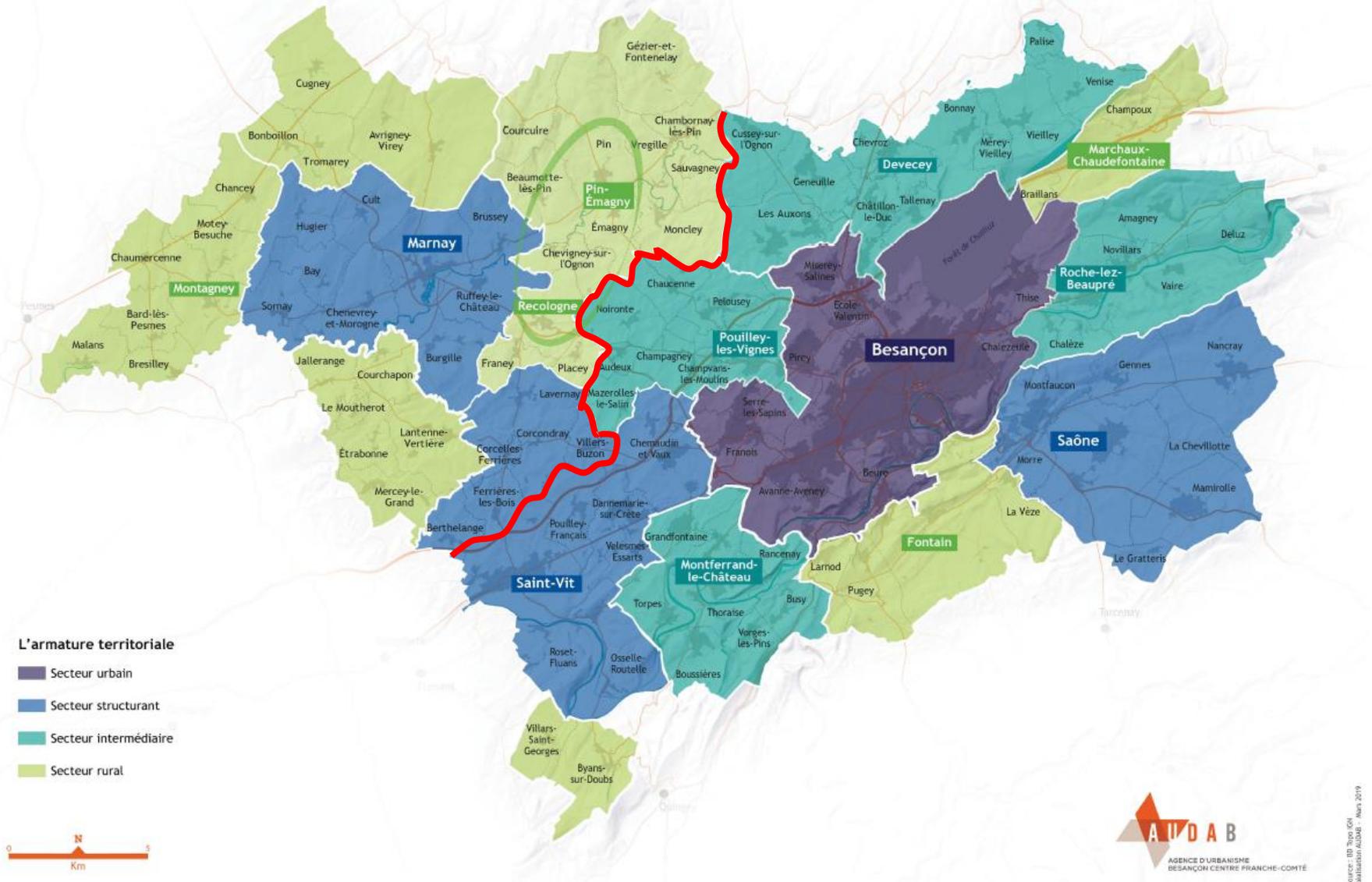


Grand Besançon Métropole	
	Grand Besançon Métropole
Administration	
Pays	 France
Région	Bourgogne-Franche-Comté
Département	Doubs
Forme	Communauté urbaine
Siège	La City 4, rue Gabriel-Plançon Besançon
Communes	68
Présidente	Anne Vignot
Budget	360 900 000 € (2023)
Date de création	5 juillet 1993
Code SIREN	242500361
Démographie	
Population	197 494 hab. (2021 ▲)
Densité	374 hab./km ²
Géographie	
Superficie	528,60 km ²

Un cadre : l'armature territoriale du SCoT

Le SCoT de l'Agglomération bisontine

L'armature territoriale



L'armature territoriale

- Secteur urbain
- Secteur structurant
- Secteur intermédiaire
- Secteur rural



Hiérarchiser les haltes pour les valoriser

RISQUE DE FERMETURE DE HALTES FERROVIAIRES

MAIS ABSENCE DE STRATEGIE POLITIQUE SUR LE FERROVIAIRE

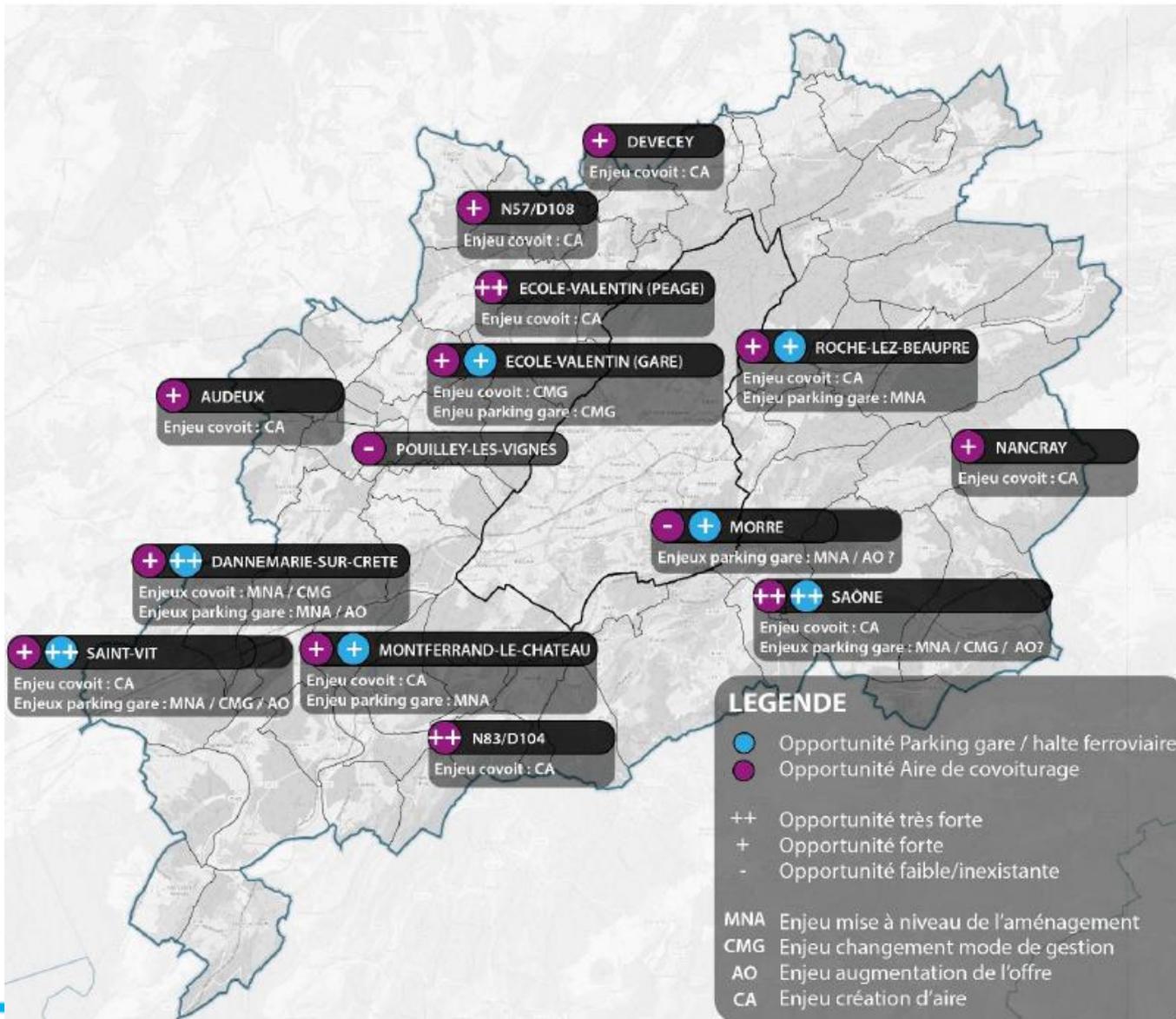
+ UN PROJET DE HALTE APREMENT DISCUTE AVEC LA REGION

ENJEUX :

- Pouvoir négocier = objectiver le paysage ferroviaire de GBM : usages, potentiel d'urbanisation autour des haltes, situation géographique, offre en TER, ...
- Conserver le niveau de desserte actuel et la capacité sur certaines haltes, l'augmenter sur d'autres
- Augmenter l'usage du train sur GBM en utilisant tous les outils de planification et l'action du Conseil en mobilité
- Donner des arguments pour motiver une nouvelle halte



Une étude sur l'offre et les opportunités en P+R et en P de covoiturage



- Des P+R peu utilisés en raison des capacités de stationnement gratuit = ne pas en créer d'autres (sauf si ZFEm)
- Des lieux préexistants de report modal = les haltes ferroviaires mal aménagées
- Des opportunités de créer des P de covoiturage notamment en lien avec le niveau de voirie à proximité et la présence d'une halte

Synthèse opportunités P+R / Covoit nœuds de mobilité – Source : Sareco



Le report modal comme guide des actions ...

- Création du bassin de mobilité (LOM)
- Elaboration des Contrats opérationnels de mobilité
- Elaboration du Plan de Mobilité de GBM 2024-2034

Quelles solutions de report modal pour les navetteurs de GBM et des territoires voisins ?

Quels aménagements ?

Quelle lisibilité ?

Quelle praticité ?

→ Planifier dans tout le territoire des pôles de mobilité de tailles variées, d'offres variées

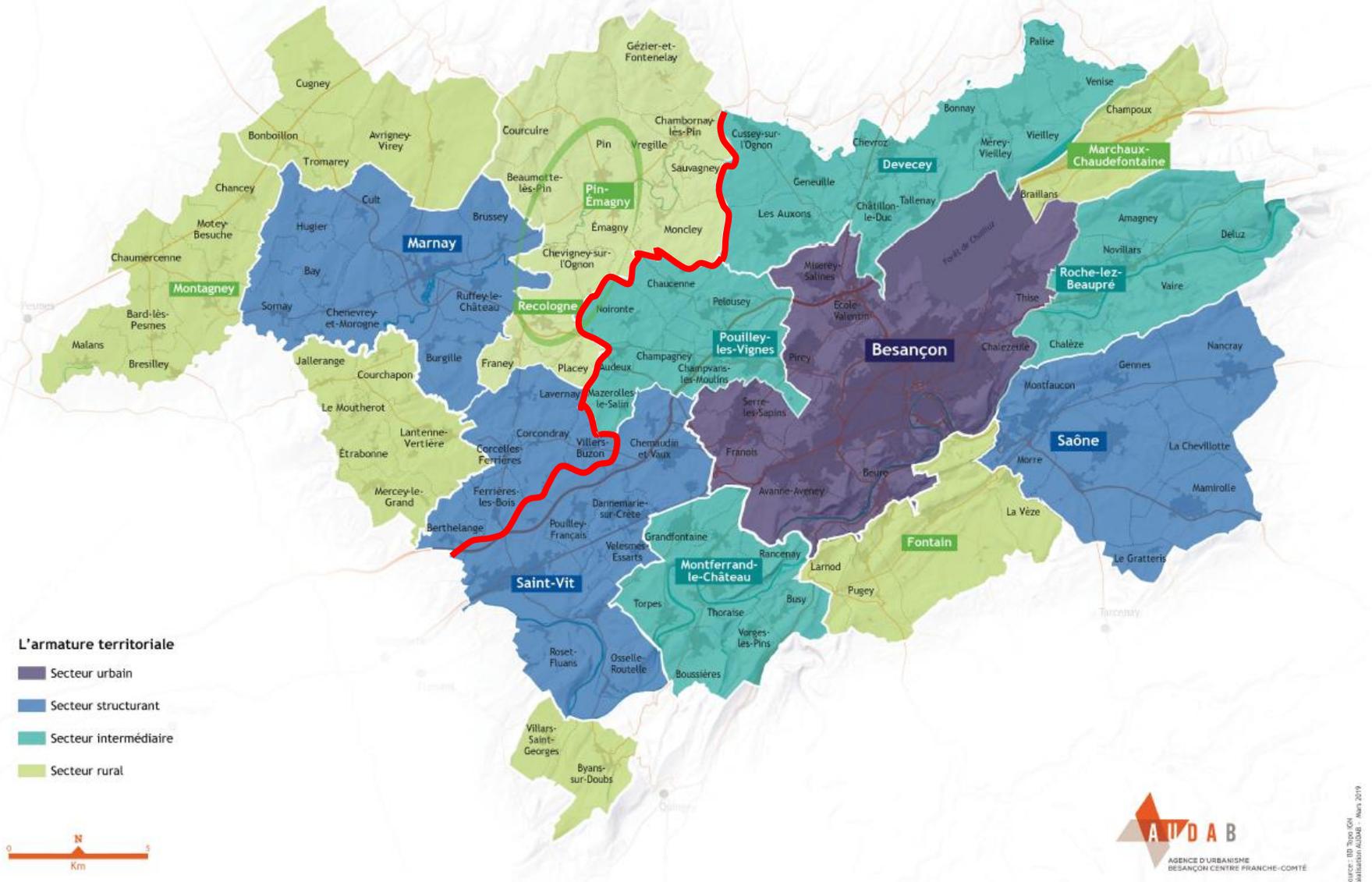
→ Aménager ces pôles de mobilité : piétons, voitures, vélos, cars régionaux, cars PTU, cars SNCF, covoiturage ... avec des arbres, des revêtements clairs, des surfaces perméables, des bancs... en apaisant les circulations alentours, ...



Un cadre : l'armature territoriale du SCoT

Le SCoT de l'Agglomération bisontine

L'armature territoriale



L'armature territoriale

- Secteur urbain
- Secteur structurant
- Secteur intermédiaire
- Secteur rural



Réseau de pôles de mobilité à terme du projet PDM

Légende

Hierarchisation des pôles de mobilité

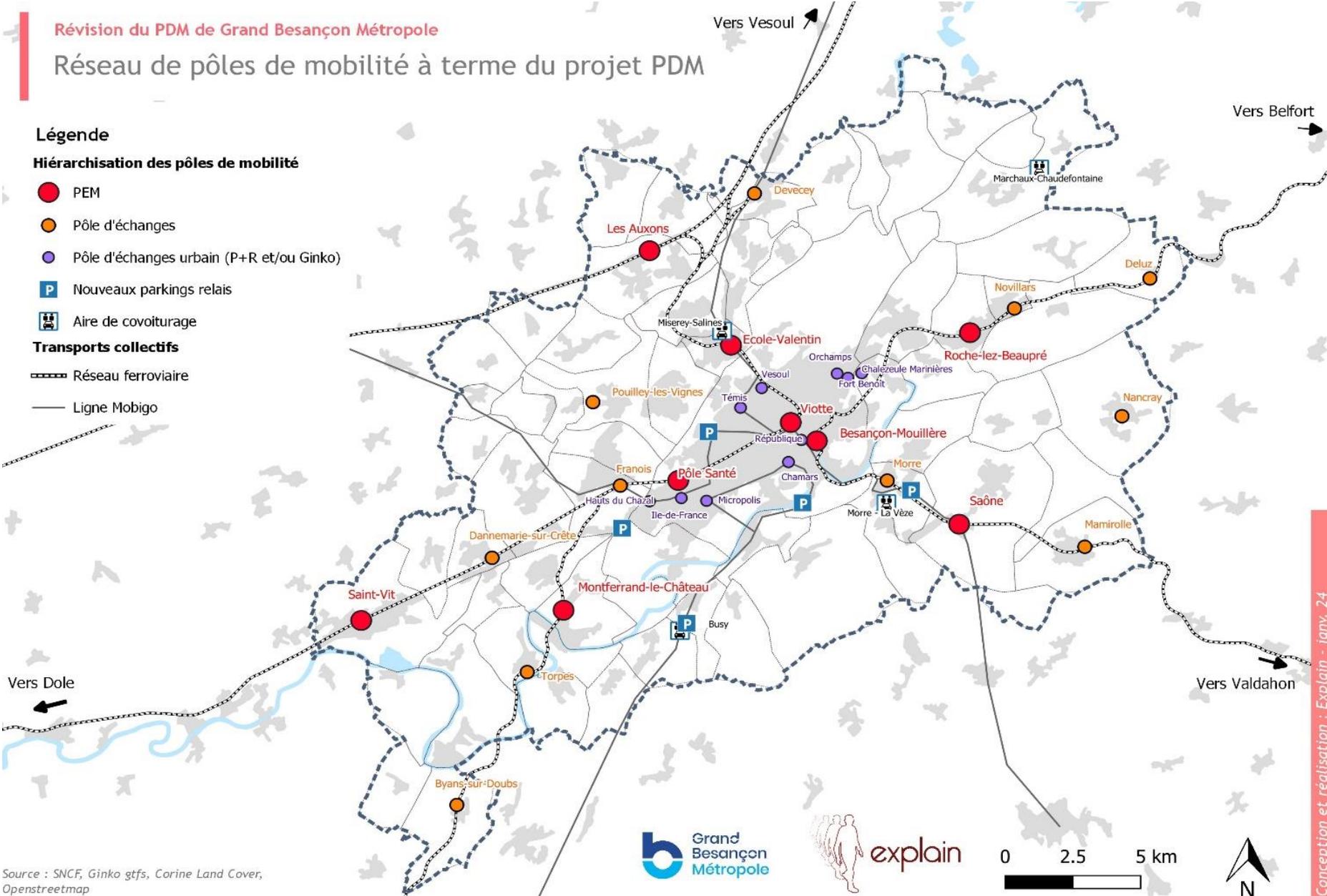
- PEM
- Pôle d'échanges
- Pôle d'échanges urbain (P+R et/ou Ginko)
- Nouveaux parkings relais

Aire de covoiturage

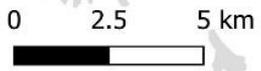
- Aire de covoiturage
- Réseau ferroviaire
- Ligne Mobigo

Transports collectifs

- Réseau ferroviaire
- Ligne Mobigo

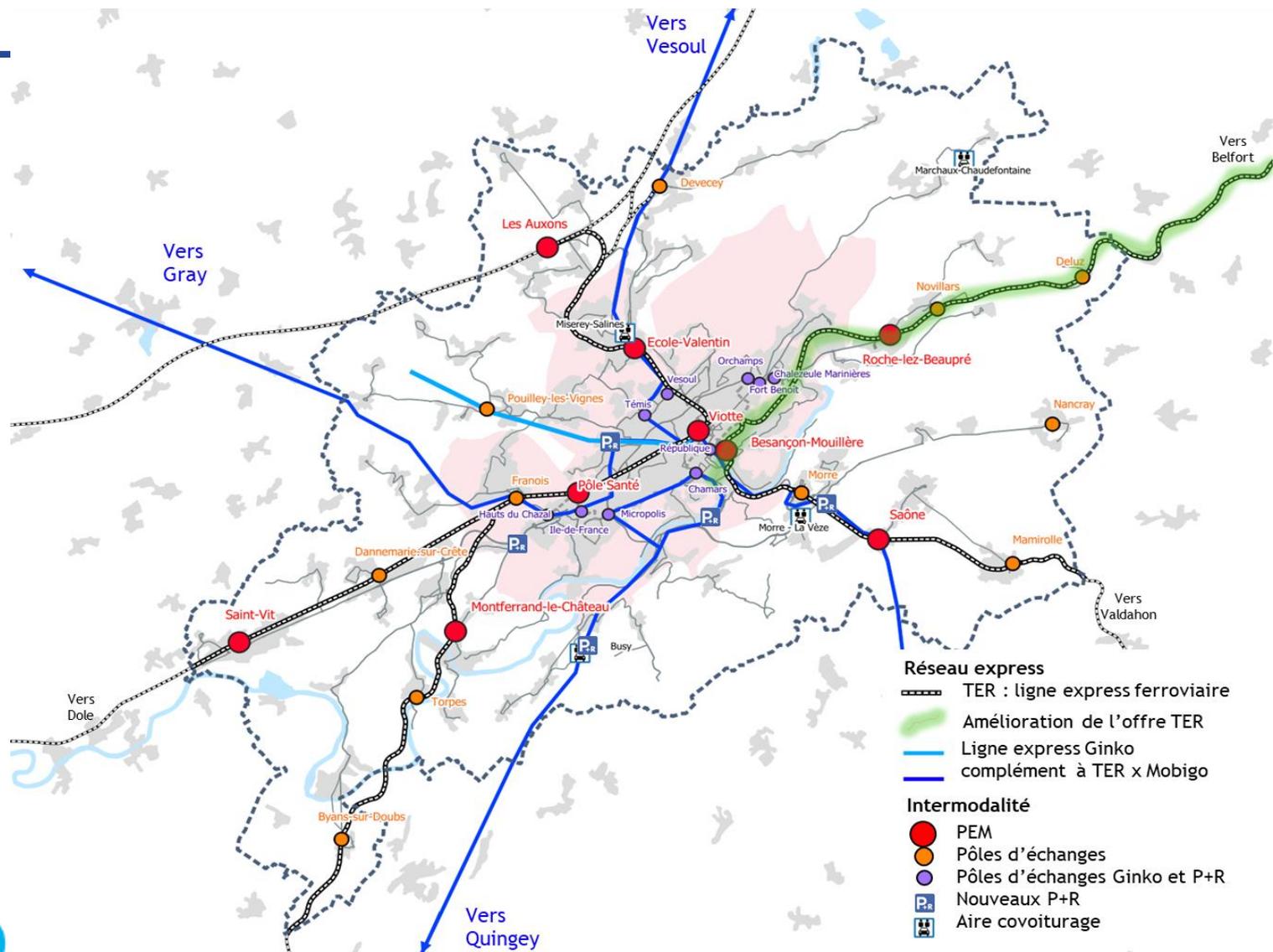


Source : SNCF, Ginko gtf, Corine Land Cover, Openstreetmap



Conception et réalisation : Explain - janv. 24

Des pôles de mobilités reliés par le fer ou la route : complémentarité des AOM



Des pôles de mobilités reliés à vélo

Révision du PDM de Grand Besançon Métropole

Schéma Directeur Cyclable 2023

Hierarchisation des pôles de mobilité

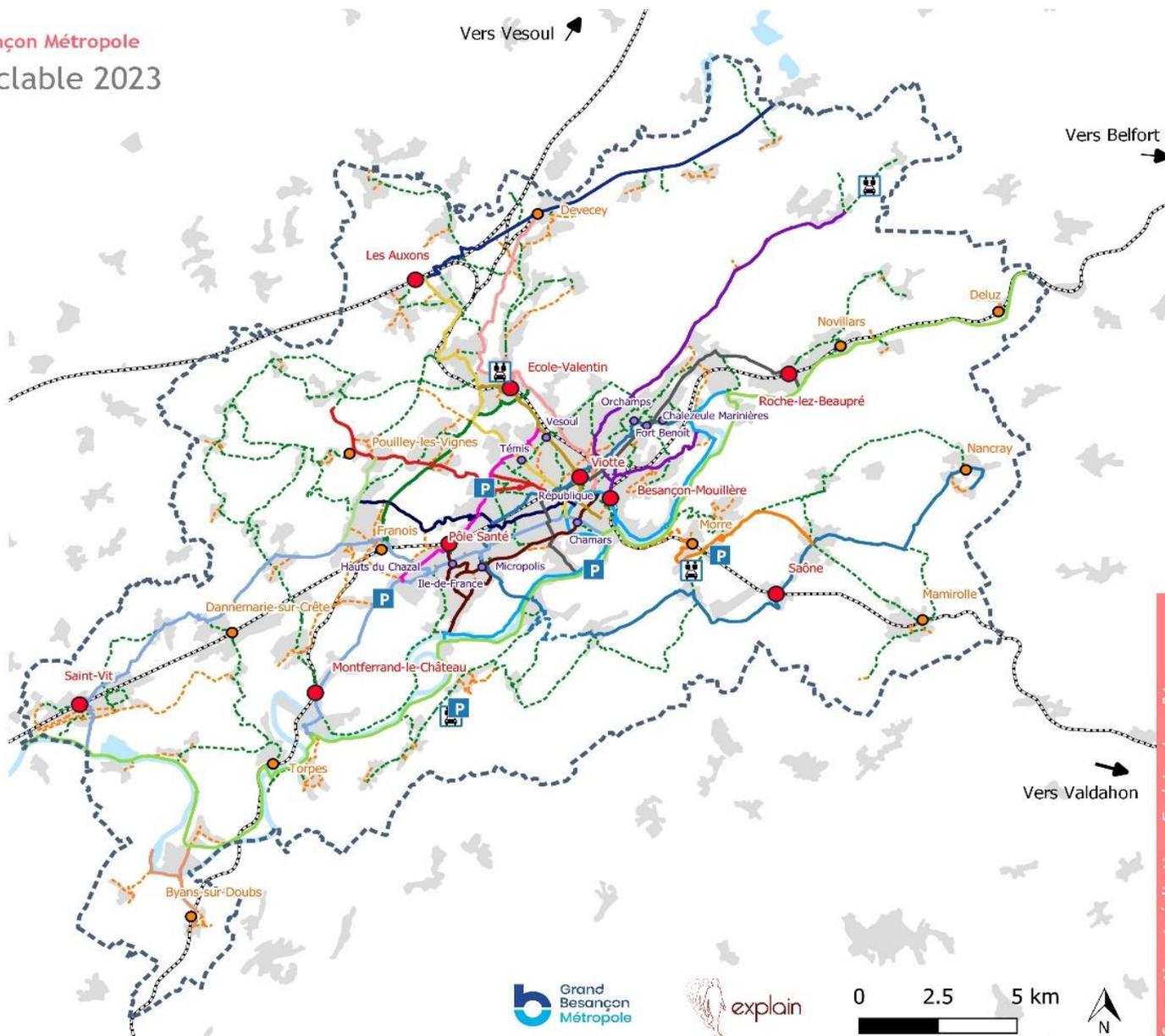
- PEM
- Pôle d'échanges
- Pôle d'échanges urbain Ginko et P+R
- P Nouveaux parkings relais

Niveau 1 - Réseau principal

- Eurovéloroute 6 - Nantes à Budapest
- V1 / V1a
- V2
- V3 / V3a
- V4
- V5
- V6
- V7 / V7a / V7b
- V8
- V9
- V10
- V10 (schéma cyclable départemental)
- V11 / V11a
- V12
- V13
- V14
- V15
- V16
- V16 (schéma cyclable départemental)
- V17

Niveau 2 et Niveau 3

- Réseau secondaire (niveau 2)
- Réseau de desserte locale (niveau 3)



Source : GBM, SNCF, OSM standard

Grand Besançon Métropole

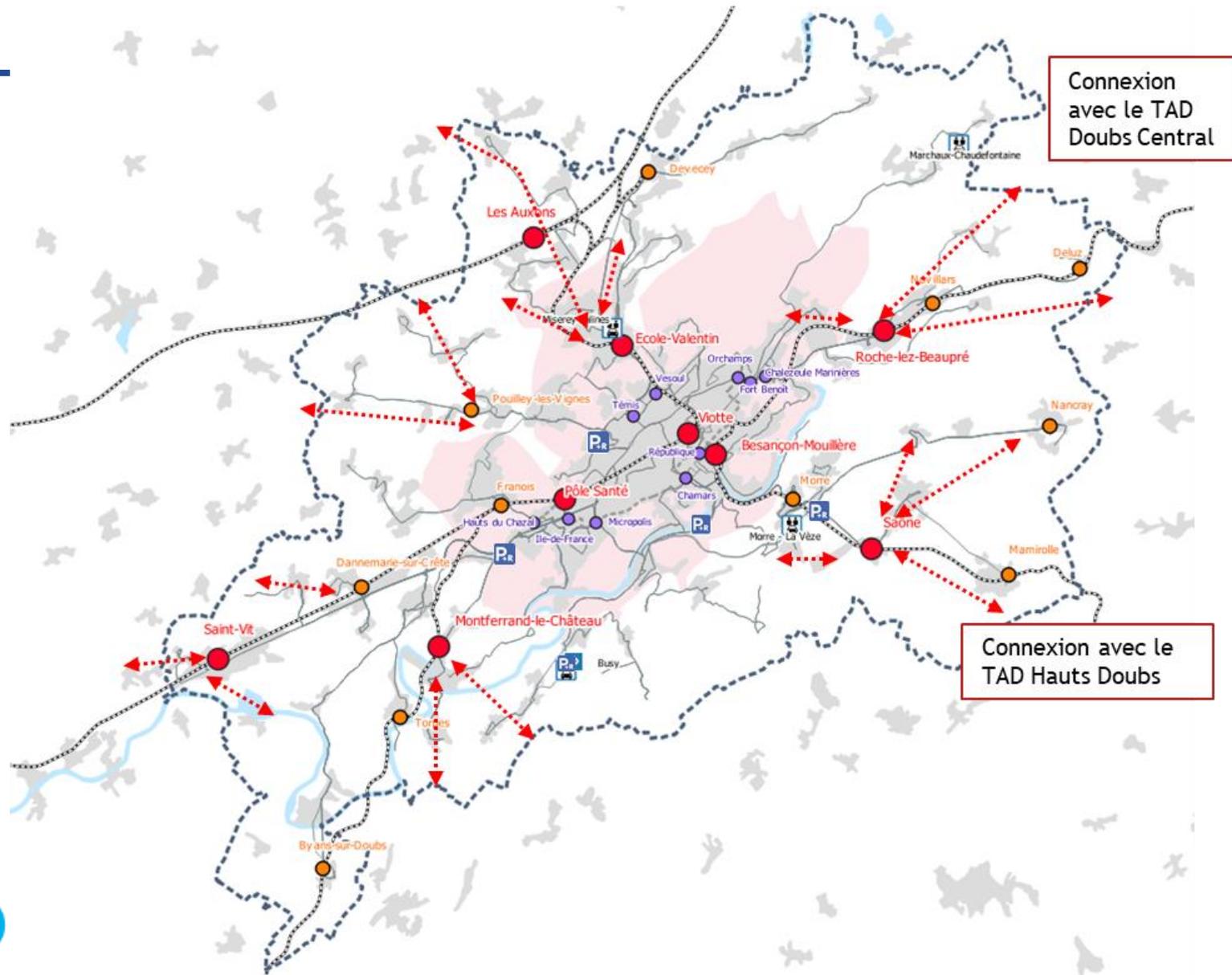
explain

0 2.5 5 km



Conception et réalisation : Explain - janv. 24

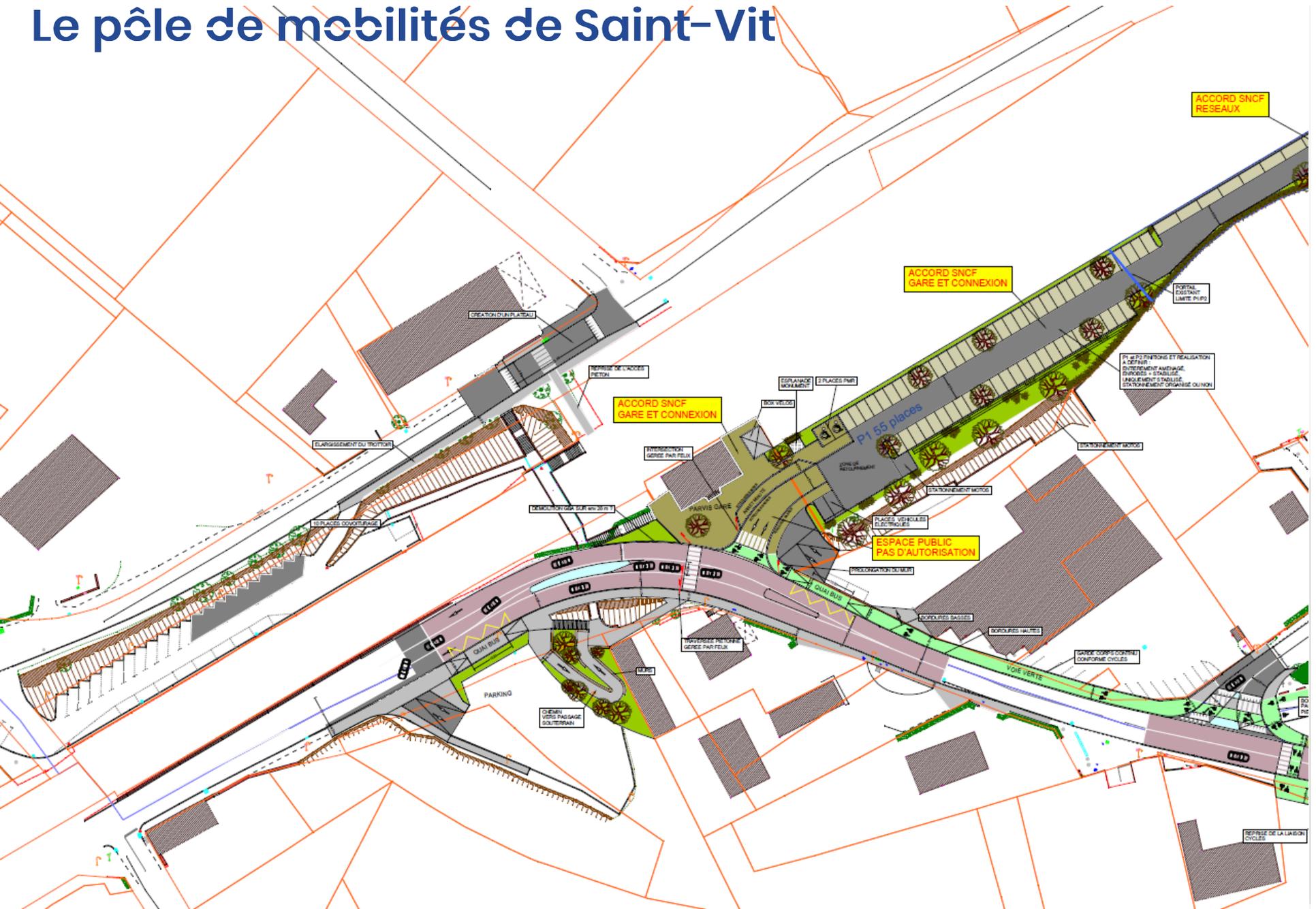
Des pôles de mobilités – lieux de rabattement en TAD



Le pôle de mobilités de Saint-Vit



Le pôle de mobilités de Saint-Vit



Le pôle de mobilités de Saône



LE CONTEXTE



Le pôle de mobilités de Saône

LA COMMANDE

- Ce nœud de mobilité fait partie du réseau des nœuds de mobilité du GBM.
- Il matérialise la structuration et la mise en visibilité de différentes offres de mobilité sur un site identifié
- Parallèlement la commune de Saône et les commerçants riverains, demandent la réorganisation de ce site depuis plusieurs années, en raison de dysfonctionnements dus au covoiturage et au manque d'espaces publics.
- Il s'agit également de matérialiser la liaison cyclable :
 - depuis la RD 246 débouchant à l'échangeur avec la RN57 et la RD 67 avec ce nœud de mobilité
 - depuis l'avenue de la gare en venant du centre de Saône en sécurisant la traversée du passage à niveau.



Le pôle de mobilités de Saône

ELEMENTS DE PROGRAMME

- Structurer les différentes mobilités autour du site de la halte ferroviaire
- Réaliser les connexions cyclables entre itinéraires du Schéma cyclable
- Rendre les espaces publics plus qualitatifs
- Mettre en œuvre la lutte contre le réchauffement climatique : réduction îlot de chaleur, végétalisation et perméabilité
- Envisager l'amélioration de la traversée du passage à niveau par les piétons et les cycles



Le pôle de mobilités de Saône

BESOINS ET NIVEAU DE PRESTATION

- Arrêt des cars vers la halte ferroviaire :
 - 40 emplacements pour covoiturage identifiés dans le périmètre + jalonnement
 - emplacement pour box à vélos sécurisé
 - cheminements piétons
 - structurer le stationnement en général
 - réservation pour bornes de recharge pour véhicules électriques
 - emplacements PMR
 - éclairage public
 - le parking de la gare sera identifié en P+R avec un totem, mais sans barrière.
- Désimperméabilisation des zones de stationnement
 - Végétalisation des zones de stationnement et cheminement piéton
 - Pas de surqualité minérale
 - Extinction de l'éclairage



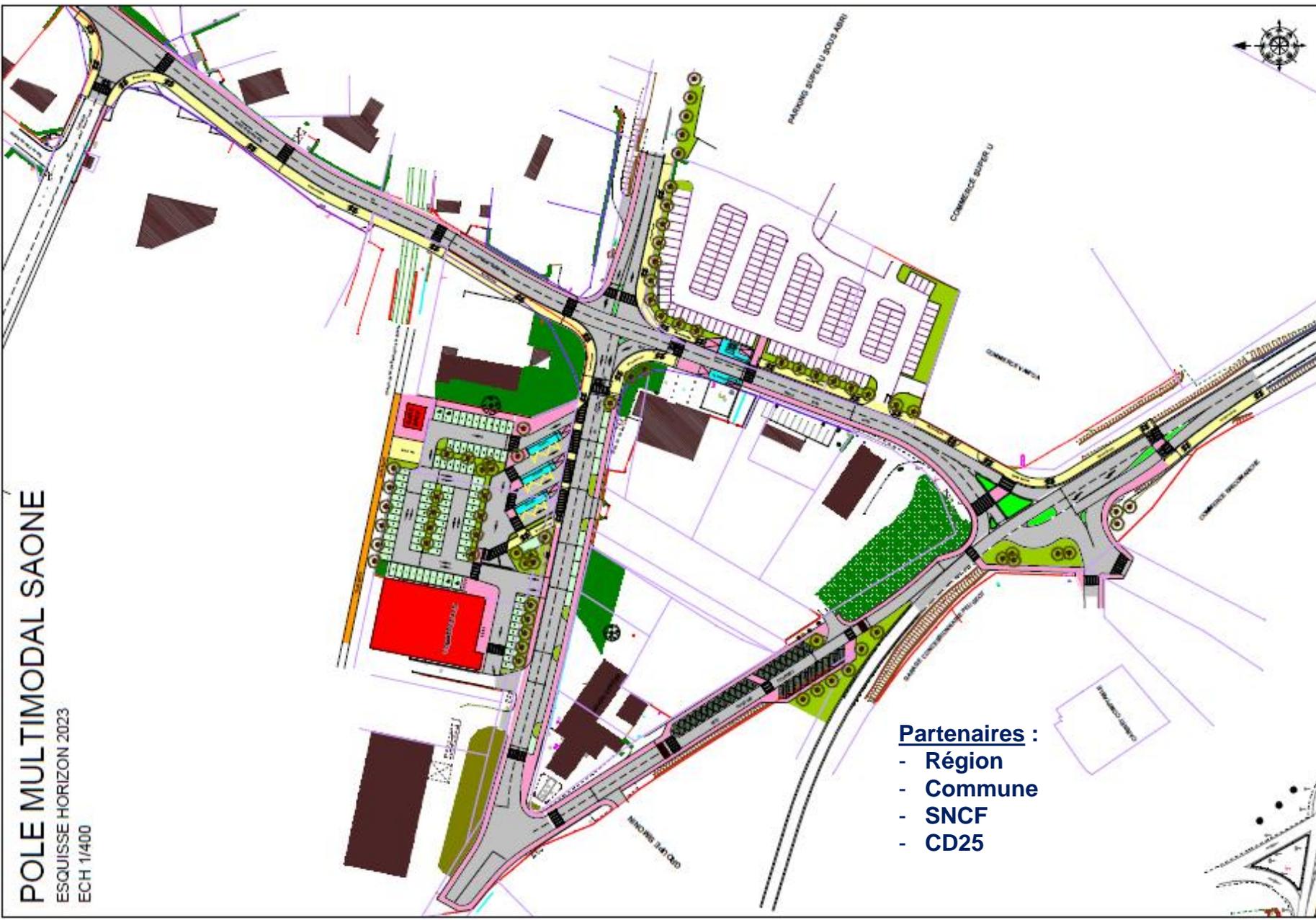
Le pôle de mobilités de Saône



Le pôle de mobilités de Saône



Le pôle de mobilités de Saône



POLE MULTIMODAL SAONE

ESQUISSE HORIZON 2023

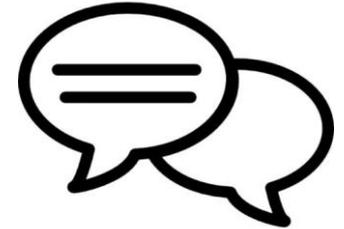
ECH 1/400

- Partenaires :**
- Région
 - Commune
 - SNCF
 - CD25

La suite ...

Le Conseil en mobilité :

- Communiquer en interne de GBM mais aussi dans les territoires voisins
- Construire des outils : carte interactive des pôles de mobilités sur tout le territoire avec toutes les offres présentes sur site
- « Totemiser » les pôles de mobilités
- Coordonner et donner à lire l'ensemble des offres de stationnement sur GBM
- ...



TEMPS D'ÉCHANGES

Merci pour votre participation !



**Grand
Besançon
Métropole**

DÉPARTEMENT DES MOBILITÉS
Tél. 03 81 61 51 26

mobilités@grandbesancon.fr

Grand Besançon Métropole
Communauté urbaine

La City - 4 rue Gabriel Plançon
25043 Besançon Cedex

Tél. 03 81 87 88 89 - Fax 03 81 87 88 08
www.grandbesancon.fr